Commune de HOUSSEN
Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Décembre 2005

N°50

www.houssen.fr.st
Distribué par les Conseillers Municipaux

Nouveaux arrivants, jeunes majeurs : Pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre

Agenda décembre 2005-janvier 2006

Vendredi 9 décembre à 9H00 : séance publique du Conseil Général (Hôtel du Département) -
18h00 célébration de la Sainte Geneviève à l'Eglise Saint-Maurice à l'intention du groupement de Gendarmerie du Haut-Rhin, suivi d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes
Dimanche 11 décembre à la salle des Fêtes : repas annuel communal pour les personnes âgées
Lundi 19 décembre 20H00 : commission d'Urbanisme
Vendredi 6 janvier 2006 à 20H00 : Conseil Municipal
Lundi 16 janvier 20H00 : commission d'Urbanisme
Mardi 17 janvier 18H00 : Salle des Fêtes Vœux du Maire

Travaux de voirie rue de Lattre

Les travaux sont ralentis en raison du froid persistant de ces derniers jours. La route départementale 4 et la rue de Ribeaupierre seront ouvertes à la circulation le vendredi 9 décembre, sauf en cas d'impossibilité technique de poser les enrobés en raison des aléas météorologiques (gel et pluie). Les enrobés de trottoirs seront posés dès que la température extérieure le permettra (il faut au moins 6 degrés).

Les riverains ayant une question précise peuvent contacter Monsieur le Maire au droit du chantier tous les mardis à 14H30 (réunion de chantier).

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2005

Point sur la suite des travaux sur la Route Départementale 4

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des réflexions en cours pour la suite des travaux.
La première tranche, qui comprenait 2 giratoires (Mariafeld et Fontaine) et environ 600 mètres de voirie, de la trémie de la Route Nationale 83 jusqu'à la propriété de Emile Zwickert, doit être poursuivie jusqu'à la rue du Ladhof, soit environ 900 mètres.
Différentes solutions sont envisageables :

- poursuivre les travaux en 3 tranches :
    - la première en 2006 : de la propriété François Straumann jusqu'à l'intersection avec la rue du Centre ;
    - la deuxième tranche en 2007 : de la rue du Centre jusqu'au carrefour de la rue de l'Est ;
    - la troisième tranche : de la rue de l'Est jusqu'à la propriété Marcel Ottmann.

Durant les tranches 2 et 3 la circulation pourrait être déviée par la rue Principale, la rue des Jardins et la rue du Château d'Eau

- réaliser les travaux en une seule tranche unique de la propriété François Straumann jusqu'à la propriété Marcel Ottmann

L'exécution en plusieurs tranches présente plusieurs inconvénients :

- la Commune sera plus ou moins en travaux durant 3 ans. En effet, il ne faut pas oublier la durée des travaux non visibles, mais qui prennent du temps : enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, renouvellement du réseau d'eaux pluviales qui est très vétuste

- les prix seront plus élevés dans le cadre de l'exécution en trois tranches.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- la poursuite des travaux d'aménagement de la route départementale 4 en une seule tranche unique de la propriété François Straumann, jusqu'à la propriété Marcel Ottmann ;

- d'engager ces travaux au printemps 2008 pour les raisons suivantes :

    - il faut compter environ 18 mois d'études (électricité, téléphone, eaux pluviales) ;
    - la fin de l'année 2007 sera propice pour lancer un appel d'offres à des conditions favorables, car l'année qui précède les élections est traditionnellement creuse au niveau de l'activité des travaux publics ;
    - il préférable de fermer la route à la circulation de transit, car il est difficilement envisageable de voir 6000 voitures / jour circuler rue Principale ;
    - la Commune est en travaux depuis 2003 (réalisation de la Rue Principale, du Centre, de la Croix, du Cimetière) et la population est quelque peu lassée de cette situation qui perturbe inévitablement les déplacements quotidiens. Cette trêve de 2006 – 2007 est à cet égard la bienvenue. ADOPTE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DE LA PISTE DE QUILLES – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les résultats de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 03 novembre 2005 pour l'attribution des marchés de travaux. La consultation des entreprises pour l'opération d'aménagement de la piste de quilles a été lancée sous forme de procédure négociée avec publicité préalable, dans les conditions des articles 35,65 et 66 du Code des Marchés Publics. Après ouverture des plis et consignation des prix des soumissionnaires, le 13 octobre 2005, suivie d'une négociation des marchés, la commission d'appel d'offres, réunie le 3 novembre 2005, a décidé d'attribuer les marchés suivants :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT du marché	ESTIMATION HT des travaux
01	Terrassement – Gros œuvre – VRD	BARI Ste Marie aux Mines	111 400,58 €	102 000,00 €
02	Charpente – bardage bois	GROSS Mulhouse	10 374,00 €	10 400,00 €
03	Couverture – Etanchéité – Zinguerie	SMAC Wittenheim	32 753,26 €	30 400,00 €
04	Menuiserie extérieure – Vitrerie	KLEINHENNY Illzach	27 329,26 €	25 000,00 €
05	Doublages – Cloisons – Faux plafonds	BUECHER Ste Croix en Plaine	17 000,00 €	20 400,00 €
06	Menuiserie intérieure	GOETTELMANN Châtenois	14 543,50 €	17 300,00 €
07	Métallerie	RIESS Volgelsheim	8 900,00 €	4 400,00 €
08	Sanitaire – Chauffage – Ventilation	STIHLE Munster	27 602,82 €	23 000,00 €
09	Electricité – Courants faibles	WOLGENSINGER Fortschwihr	14 620,00 €	19 200,00 €
10	Peinture extérieure	FOHRER Colmar	3 122,00 €	3 300,00 €
11	Aménagement – Chape et équipement de la piste de quilles « ST Gall »	BÄR Achern (Allemagne)	30 900,00 €	28 000,00 €
		TOTAL	**298 545,42 €**	**283 400,00 €**

Résultat de l'adjudication de bois du 30 novembre :

100 stères mis à prix pour 1220 Euros ont été adjugés pour un montant de 2940 Euros (soit près de 2,5 fois le prix pratiqué en 2004)

La Commune de Houssen recrute un agent technique polyvalent (Homme-Femme) à compter du 1er mars 2006, pour un contrat à durée déterminée de 3 mois.

Qualifications et expérience souhaitées dans le domaine des espaces-verts. Permis poids-lourds apprécié.

Les lettres de motivation et curriculum vitae sont à adresser à Monsieur Adrien Marschall, Adjoint au Maire,

Mairie, 13 rue Principale 68125 HOUSSEN

Alors qu'il avait été brillamment réélu le 10 avril dernier, Eugen Zech, Maire depuis 1997 de notre Commune jumelée de Nüziders en Autriche, vient de démissionner pour raisons de santé. Au nom de la population et de la municipalité de Houssen, je lui adresse mes plus vifs remerciements pour son engagement en faveur de notre jumelage, en lui souhaitant beaucoup de courage pour surmonter la maladie qui l'affecte depuis plusieurs mois. Il sera toujours le bienvenu à Houssen.

Eric STRAUMANN

Nous vous reproduisons ci-bas le texte publié, en allemand, sur le site internet de la Commune de Nüziders.
Mit der Rücktrittserklärung vom 06.10.2005 hat Bürgermeister Eugen Zech aus gesundheitlichen Gründen auf die weitere Ausübung der Bürgermeisterfunktion verzichtet. Seit 1997 stand Eugen Zech der Gemeinde Nüziders als Bürgermeister voran. Einige bedeutende Projekte fielen in den Zeitraum seiner Amtsgeschäfte. Mit seinem Engagement und seiner Weitsicht hat er viel zur Verbesserung der Infrastruktur und zur Steigerung der Lebensqualität in Nüziders beigetragen.
So wurden neben der Erweiterung des Kindergartens mit der Straßenumlegung der Schulgasse, ebenso die Teilsanierung der Hauptschule und die Vergrößerung und Sanierung der Volksschule durchgeführt. Auch der Umbau der beiden alten Gemeindehäuser, die Errichtung des Eislaufplatzes, die Sanierung der Pfarrkirche mit gleichzeitiger Neugestaltung des Dorfplatzes, wie auch das Muttersbergprojekt und nicht zuletzt das Sozialzentrum, das dieses Jahr eröffnet wurde, sind seinen Aktivitäten als Gemeindechef zu verdanken.
In seine Zeit als Bürgermeister fiel auch die Übersiedlung der Gemeindeverwaltung ins neue Gemeindehaus. Kanalerweiterungen und Ausbau der öffentlichen Wasserversorgung wurden ebenfalls durchgeführt. Für das in ihn gesetzte Vertrauen, sowie die gute Zusammenarbeit mit KollegInnen und GemeindemandatarInnen, bedankte sich der scheidende Bürgermeister Eugen Zech in einem öffentlichen Brief an die Bürger und BürgerInnen der Gemeinde.

Changement d'horaires du Bureau de poste de Houssen

A compter du 12 décembre 2005, le bureau de poste est ouvert au public :

- du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H15
- le vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
- le samedi de 9H00 à 12H00

Les horaires de la levée du courrier restent inchangés à savoir en semaine à 16H00 et le samedi à 11H00

S'johr häft édition 2006

Comme chaque année nous publions la photo :

- des bébés nés en 2005 (veuillez indiquer le nom, le prénom des parents et la date de naissance du bébé)
- des mariés de l'année 2005 (veuillez indiquer le nom des mariés et la date du mariage)

Les photos sont à envoyer de préférence à l'adresse électronique ericstraumann@yahoo.fr avec les précisions utiles. Si vous faites parvenir vos photos sur un support papier, veuillez préciser sur le dos du cliché la nature de l'événement et l'adresse afin que nous puissions vous le retourner.
Les Présidents des associations peuvent nous fournir un texte qui fait la promotion de leurs activités, si possible par internet ou sur disquette, accompagné de photos.
Nous publions également les textes ou images que vous jugerez intéressants de faire apparaître dans le S'johr häft.

Les personnes utilisant les annexes de la salle Polyvalente sont priées de laisser le chauffage sur 4.
Si vous augmentez le chauffage, merci de ne pas oublier de le remettre sur 4 en partant.
Nous vous demandons également d'être attentif au tarif EDF EJP. Lorsque le voyant situé vers les anciens WC est rouge, il convient de réduire l'usage de l'électricité au strict minimum.
Les personnes responsables veilleront à ce que les lumières ne restent pas allumées après leur départ.